

SUR LE TERRAIN

Instits non remplacés : le ras-le-bol des parents d'élèves

Par Marie Kostrz | Rue89 | 21/01/2010 | 16H26

Partager:



Parents d'élèves et syndicats d'enseignants de Seine-Saint-Denis ont manifesté mardi contre le manque de remplaçants dans les écoles maternelles et élémentaires du département. Ils dénoncent la précarisation du métier d'enseignant, corollaire selon eux de la masterisation de la formation. Le gouvernement, qui a reçu une délégation, refuse leurs revendications.

Un enseignant absent, un remplaçant qui tarde à être affecté pour encadrer la classe, le problème n'est pas nouveau. Les parents d'élèves et enseignants de Seine-Saint-Denis pointent cependant du doigt une détérioration manifeste de la situation.

Jacob Mathews, venu manifester avec son fils dans les bras, dénonce :

« Dans l'école maternelle de Saint-Ouen où mon fils est scolarisé, plus de 40 demi-journées durant lesquelles les instituteurs ont été absents n'ont pas été remplacées depuis septembre. »

Nous faisons un constat simple et alarmant : quand un enseignant est malade, il n'est pratiquement jamais remplacé. Cette année, la situation est vraiment critique. Les élèves sont répartis dans les autres classes, ce qui nuit à leur apprentissage. »

De moins en moins d'absences remplacées

Depuis plusieurs mois, certains parents essaient de faire pression sur l'inspection académique du département. Révoltés par le manque de moyens mis à leur disposition, ils investissent les locaux des écoles. Hanke Braatz, maman d'une fillette de 8 ans scolarisée à Saint-Ouen, regrette :

« Il est dommage d'en être arrivé là : nous avons occupé le bureau du directeur durant tout le mois de décembre, mais aucune solution n'a été proposée en amont. »

Un enseignant du SNUipp confirme la tension qui règne dans les écoles :

« Chaque école confrontée à des absentéismes répétés appelle l'inspection académique pour que des remplaçants soient affectés. C'est celui qui crie le plus fort qui arrive à en obtenir. »

Alertée par cette situation critique, la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) a conçu un logiciel permettant de compter le nombre d'absences non-remplacées. Pour Michel Hervieu, président de la FCPE-Seine-Saint-Denis, le résultat est sans équivoque :

« De septembre à décembre 2009, 1 738 jours non assurés n'ont pas été remplacés dans le département ! Nous savions que le problème était

Nom d'utilisateur ou adresse e-mail : *

Mot de passe : *

Connexion

Nouveau compte

Mot de passe oublié

À LIRE AUSSI

dans la même rubrique
Société

- ▶ Corée du Sud : pour doper la natalité, l'Etat éteint la lumière
- ▶ Les océans, ces immenses poubelles à plastique
- ▶ Une centaine de clandestins débarquent sur une plage corse
- ▶ La fronde d'un juge contre les journalistes
- ▶ Les océans, ces immenses poubelles à plastique
- ▶ Un bus se couche à Lyon : la (fausse) vidéo qui buzze
- ▶ Procréation pour les homos : les députés ferment la porte
- ▶ Enorme, la dernière pub d'Aides pour le préservatif
- ▶ Ce n'est qu'un début, continuons le...débat !
- ▶ Identité nationale : la responsabilité des médias dans le débat

Annonces Google

RECHERCHE ENSEIGNANTS
Compétents et qualifiés.
Recherche Enseignants
Academia.fr/Professeur_a_Domicile

RECRUTEMENT PROFESSEUR
Donnez des Cours Particuliers à Domicile près de chez vous !
www.Cours-Legendre.fr/Professeur

CAP PETITE ENFANCE
Formation à distance accessible dès 16 ans sans condition de diplôme
www.centre-europeen-formation.fr

Chercher sur Rue89



L'AUTEUR

MARIE KOSTRZ

Rue89

CONTACTER | FICHE COMPLETE

DU MÊME AUTEUR :

- Place des Vosges, Jeudi noir s'accroche à sa "Marquise"
- Les évaluations nationales du CM2 ont-elles un sens ?
- A Saint-Denis, l'attente et l'entraide des familles haïtiennes
- Québec part en guerre contre les fabricants de cigarettes
- Texas : Veolia pourrait importer des polluants au mépris de la loi

TOP 89

1. « Sarko est tellement con » : Augustin Legrand poursuivi ?
58596 VISITES 454 RÉACTIONS 82 VOTES
2. « Streetwars », le jeu de rue qui n'amuse pas les élus lyonnais
25716 VISITES 74 RÉACTIONS 24 VOTES
3. Les dix qui ont voulu (en vain) le double salaire de Proglio
25436 VISITES 110 RÉACTIONS 29 VOTES
4. Sarkozy sur TF1 : les conseils de Masure à Pernaut et Ferrari
23757 VISITES 167 RÉACTIONS 70 VOTES

SERVICES Rue89 & SES PARTENAIRES

Emploi/formation

Emploi avec Cadremploi.fr



Fonction

Secteur

Lieu

Mots clés

Formation avec Kelformation.com



Vous êtes

Mots clés

Domaines

Réservez un hôtel

réel, seulement le gouvernement ne dévoile aucun chiffre à ce sujet. »

La décision prise par le ministère de l'Education nationale mercredi 13 janvier a mis le feu aux poudres. Le gouvernement a en effet annoncé la suppression définitive de la liste complémentaire des admis au concours de l'IUFM.

Selon Michel Hervieu, cette mesure a considérablement aggravé la situation dans les établissements du premier degré :

« Habituellement, les étudiants de la liste complémentaire étaient contactés afin d'effectuer les remplacements. Mais cette année, ils n'ont pas été appelés, laissant de nombreuses classes sans instituteur. »

La « paupérisation de l'éducation » annoncée

Pour les parents et enseignants venus manifester leur mécontentement, la logique du gouvernement est limpide : mettre en œuvre la masterisation de la formation des instits et faire des économies. Rodolphe Siudat, adhérent à Sud Education, s'explique :

« Les étudiants de la liste complémentaire étaient sollicités pour faire des remplacements de longue durée en attendant d'intégrer l'IUFM l'année suivante. Vu que l'Etat souhaite supprimer l'institut de formation, ils sont bien obligés de fermer la liste ! Maintenant, les étudiants ne seront plus embauchés pour des missions de long terme, mais pour des remplacements ponctuels, moins coûteux pour l'Etat. »

Depuis quelques jours, le gouvernement a en effet contacté ces étudiants pour leur proposer une offre alléchante : pour 3 000 euros, ils ont la possibilité d'effectuer un remplacement du 18 janvier au 12 février. Maxime Camus, inscrit sur la liste complémentaire, s'y oppose :

« J'ai refusé : les années précédentes, les étudiants contactés avaient l'assurance d'être formés à l'IUFM l'année suivante, puis d'être titularisés.

Cette année, le gouvernement ne nous donne aucune garantie : après un mois de travail, il nous jettera aussi facilement qu'il nous a pris. C'est un CDD, qui annonce la précarisation de la profession. »

Le gouvernement prévoit également de faire appel à des étudiants qui préparent le concours mais ne l'ayant encore jamais passé. Thomas Dennou, également sur la liste complémentaire, accuse une mesure aux effets pervers :

« A ce stade de leur formation, ces étudiants n'auront bénéficié que d'un enseignement théorique. Ils ne seront pas armés pour enseigner aux élèves.

De plus, avec ces remplacements de très courte durée, les remplaçants ne seront pas affectés à une école en particulier, contrairement à avant. Les enfants devront sans cesse se familiariser avec de nouveaux enseignants, et ces derniers seront moins efficaces vu qu'ils n'auront pas de connaissance profonde de la classe à encadrer. »

La qualité de la formation remise en question

La délégation, composée de huit représentants syndicaux et d'un responsable de la FCPE, a été reçue en fin de journée mardi par Patrick Allal, le conseiller social du cabinet du ministre :

« Nous avons demandé l'augmentation des remplaçants et l'arrêt de la suppression de la liste complémentaire. Nous voulons aussi plus de postes d'enseignants : sur les trois dernières années, 6 000 nouveaux élèves ont été scolarisés dans le département, mais seulement 30 postes ont été créés, soit un pour 108 élèves ! »

Selon la délégation, le gouvernement a refusé toutes leurs propositions, admettant cependant que la pénurie de remplaçants est problématique. A l'issue de la rencontre, le gouvernement n'a quant à lui pas souhaité se prononcer.

Le problème reste donc entier. François Cauchin, responsable SNUipp à l'origine de la réunion, ne se décourage pas :

« La manifestation générale de ce 21 janvier est aussi un moyen de continuer à nous faire entendre et d'avoir un impact plus large, car ce problème touche aussi les élèves du secondaire. »

Photo : des craies et un tableau (Ajari/Flickr)

A lire aussi sur Rue89 et sur Eco89

► [Ouyapacours en lutte pour remplacer les profs absents](#)

Ailleurs sur le Web

► [Site Internet de la SNUipp-FSU](#)
 ► [Site Internet de la FCPE](#)

Rencontres

Petites annonces auto

Partager:

ÉDUCATION FCPE MANIFESTATIONS
7686 visites Version imprimable

26 votes

Annonces Google

=> **PROF PARTICULIER** <=

Compétents et qualifiés. Recherche Enseignant Primaire
Academia.fr/Professeur_a_Domicile

RECRUTEMENT PROFESSEUR



Donnez des Cours Particuliers à Domicile près de chez vous !
www.Cours-Legendre.fr/Professeur

3IS IMAGE ET SON

Ecole des professionnels du cinéma Titres certifiés RNCP
www.3is.fr

72 COMMENTAIRES (Pour réagir, [connectez-vous](#))

- Téléchargez votre photo sur [votre page perso](#). Elle apparaîtra à côté de vos réactions.
- Merci de respecter [la charte des commentaires](#), sans quoi nous nous réservons le droit de supprimer votre réaction.
- Les commentaires sont fermés après quatre jours.

 De [flixp](#)
16H42 | 21/01/2010 | 

Le problème a l'air suffisamment grave que je me demande : pourquoi une si faible mobilisation ?

RÉPONDRE | ALERTE | LIEN PERMANENT 9 VOTES

 De [Nondupe](#) à [flixp](#) 
17H51 | 21/01/2010 | 

Parce que les syndicats sont anesthésiés (mais de toute façon, ils sont dans la cogestion depuis tant d'années)

Quant aux enseignants, ils sont désabusés et écoeurés de voir comment tout cela fonctionne.

L'éducation nationale est une grande machine à démotiver des gens qui le sont pourtant au quotidien, mais finissent pas choisir de faire leur métier en classe avec les enfants.

La féminisation de la profession est un autre facteur de baisse du niveau de conscience syndicale.

RÉPONDRE | ALERTE | LIEN PERMANENT 7 VOTES

 De [sacajawa](#) à [Nondupe](#) 
étudiant-diantante | 19H06 | 21/01/2010 | 

C'est bien connu: les femmes n'ont pas de conscience syndicale! C'est, d'ailleurs, certainement de leur faute si les syndicats sont "anesthésiés". Pour le reste, totalement d'accord...

RÉPONDRE | ALERTE | LIEN PERMANENT 9 VOTES

 De [adoudou74](#) à [sacajawa](#) 
enseignante | 19H35 | 21/01/2010 | 

idem

RÉPONDRE | ALERTE | LIEN PERMANENT 2 VOTES

 De [Patrick Guergnon](#) à [Nondupe](#) 

 19H32 | 21/01/2010 | 

La féminisation de la profession est un autre facteur de baisse du niveau de conscience syndicale.

En ce qui concerne ma boîte, une banque régionale, c'est totalement l'inverse: les nouvelles adhésions au syndicat sont très majoritairement féminines. Idem pour les structures militantes: de plus en plus de femmes s'y investissent. Et leur apport à notre réflexion est non seulement nécessaire, mais primordiale !

[RÉPONDRE](#) | [ALERTER](#) | [LIEN PERMANENT](#)

5 VOTES

De **yalienx**16H46 | 21/01/2010 | 

Un problème nouveau ? Quand j'étais à l'école, il me semble que c'était déjà comme ça. Sauf qu'à l'époque, j'étais du côté des étudiants bien entendu, et l'absence des profs, c'était quelque chose qu'on prenait plutôt bien (au Lycée par exemple, ça permettait d'avoir quelques heures sympas pour aller au café !!!).

Bref, un problème qui revient tous les ans et qui ne semble pas prêt d'être résolu, les gouvernements successifs depuis 20 ans (enfin, 30 ans, et oui, je ne suis pas vieux mais quand même !) n'ayant pas fait grand-chose pour y remédier...

[RÉPONDRE](#) | [ALERTER](#) | [LIEN PERMANENT](#)

4 VOTES

De **nelmezzodelcamin**di nostra vita | 17H23 | 21/01/2010 | à **yalienx**

Je suppose que les absences non remplacées effectivement ça n'est pas nouveau. Mais il faudrait avoir des chiffres, que le ministère se garde bien de donner : combien d'heures (dans le secondaire) ou de demi-journées (dans le primaires) non assurées ????. Tout est une question d'ampleur du phénomène !!

Déjà il y a une douzaine d'année les rectorats ne se décarcassaient pas trop : pour mon premier congé maternité, du 15 mai au 10 septembre (en gros), je n'avais pas été du tout remplacée, soit un mois et demi au début et une dizaine de jours à la rentrée suivante... un congé maternité intégralement gratuit autrement dit !!! (et pourtant c'est le genre de choses qui est prévu, par définition !)

Sauf que, depuis, tous les corps de remplaçants ont été réduits (ce que reconnaît mon propre chef d'établissement), la plupart des TZR (titulaires sur zone de remplacement) sont affectés dès septembre, à l'année, sur des "BMP" (blocs de moyens provisoires, un poste provisoire si vous voulez) qui existent parce que le nombre d'heures à faire est fluctuant, parce que le rectorat ne veut pas créer un poste, ou sur des "vrais postes" non pourvus pour tout un tas de raisons (mutation tardive, longue maladie, congé parental, décès de l'enseignant etc).

Donc après ça il ne reste que très peu de gens pour faire des "vrais remplacements", quand les enseignants sur le poste ne sont pas là. En fonction des matières ça va de quelques-uns à plus personne.(en espagnol, par exemple)

De toute façon les absences "de courte durée" (soit moins de 15 jours ou 3 semaines) ne sont pas remplacées dans le secondaire, sauf éventuellement en interne (mais ça ne marche pas tellement, la plupart des profs considèrent qu'ils ont assez de boulot comme ça, surtout depuis que près de 10% des heures sont faites en heures sup, ou parce que les emplois du temps ne le permettent pas).

Pour le primaire le problème est différent puisque les absences ont une répercussion immédiate en terme de problèmes de garde pour les parents, et d'effectifs supplémentaires à gérer pour les collègues.... c'est plus visible ! et effectivement c'est à l'école qui crie le plus fort qu'on attribue le remplaçant ; avec une priorité pour les zones ZEP ou REP, les classes de primaire, surtout le CP... il est arrivé qu'on enlève un instit de maternelle de devant sa classe pour l'envoyer en primaire... tout le monde gère la pénurie !!!

Alors bien sûr, si on a des remplaçants disponibles, il faut accepter que ces gens là ne soient pas devant une classe tout le temps, mais seulement quand on a besoin d'eux, et que donc un certain nombre de jours par an on les paye pour rester à côté de leur téléphone (ou venir donner un coup de main dans une école près de chez eux, avec le risque que les projets mis en place disparaissent si on a besoin d'eux ailleurs). En contrepartie à eux de s'adapter très vite (ils ont 48 h je crois pour rejoindre un poste) à des classes différentes (niveau, environnement social etc), d'être mobiles etc. C'est une marge de sécurité pour le système qui n'existe presque plus, nous aussi on fonctionne à flux tendu, avec une pression sur les gens pour qu'ils ne s'absentent pas.

La suppression des postes pour l'instant a joué sur deux choses : la variété des options proposées et les remplaçants. Pour l'année prochaine le gouvernement va jouer sur la disparition des IUFM (en gros, les stagiaires vont être balancés dans les classes de vos gamins juste après le concours théorique, sans tuteur pour les suivre : bon courage aux mômes et aux administrations qui vont devoir gérer les problèmes).

Et après... gagner encore un peu en faisant faire plus d'heures aux profs de lycée (par le biais de la quasi disparition de fait des heures de "première chaire", soit des heures de décharges attribuées selon des critères un peu compliqués,... mais va falloir attaquer l'os !!

RÉPONDRE | ALERTER | LIEN PERMANENT

9 VOTES



De **yalienx**

17H39 | 21/01/2010 |

à **nelmezzodelcamin**



Vous soulevez, je crois, un vrai problème: l'absence d'information sur les chiffres ! Combien d'heures d'absence non remplacées ? Quelle évolution sur les 5 / 10 / 15 dernières années ?

Moi, je ne peux que me souvenir de mon expérience d'écolier (enfin, surtout de collégien et lycéen, car avant cela, mes souvenirs sont plus flous !). Je me souviens par exemple de l'absence d'une prof de math en seconde pendant près de 1 mois et demi avant qu'on ne trouve un remplaçant. Ca m'avait marqué car il s'agissait d'une absence longue et d'une matière très importante (en terme de coefficient au BAC en tout cas). Les absences courtes étaient plus fréquentes et en général pas remplacées (mais là, c'est presque normal car j'imagine qu'il est extrêmement difficile de trouver un remplaçant pour un enseignant absent seulement 1 ou 2 semaines: disons que ça fait beaucoup de boulot, de paperasse, etc. pour une situation ponctuelle).

Bref, on peut s'offusquer de cette situation, mais il est difficile de critiquer untel ou untel en l'absence de visibilité sur l'évolution de la situation... en gros, des chiffres SVP !!!

RÉPONDRE | ALERTER | LIEN PERMANENT

1 VOTE



De **swing2010**

instit | 22H21 | 21/01/2010 |

à **nelmezzodelcamin**



Dans l'enseignement primaire, on a en fait moins d'une heure pour se aller remplacer le ou la collègue absente (le temps du trajet après avoir été prévenu le matin même, juste avant le début des cours) et environ 5 mn pour savoir ce que l'on va faire avec les élèves. C'est parfois assez chaud... Et c'est vrai que beaucoup d'absences ne sont pas remplacées et que les maternelles passent systématiquement en dernier, quand il n'y a plus de remplaçant disponible ! De plus en plus d'élèves, de plus en plus de pression, de plus en plus de parents mécontents, des plus en plus d'absences et de moins en moins de postes de remplaçants. Logique gouvernementale.

RÉPONDRE | ALERTER | LIEN PERMANENT

1 VOTE



De **lancetre**

23H51 | 21/01/2010 |

à **yalienx**



Je peux vous citer l'exemple d'un professeur qui vient de prendre sa retraite, aux vacances de Noel.

C'est évidemment une absence prévue de longue date !

Au moment où elle est partie, (jour des vacances), elle n'était pas remplacée.

Finalement, une "remplaçante" vient d'être nommée: c'est une étudiante, à qui on demande d'enseigner 20 heures par semaine, en même temps qu'elle prépare ses examens.

Inutile de vous dire qu'elle rencontre quelques difficultés...

Cela, c'est nouveau.

Il n'y a plus de remplaçants.

RÉPONDRE | ALERTER | LIEN PERMANENT

3 VOTES



De **Duc du Granlac**

Républicain | 16H49 | 21/01/2010 |

Faudrait commencer par arreter de subventionner le privé, comme ça on aurait les moyens d'avoir une école de qualité, mais ce n'est pas du tout la direction que prend le gouvernement.

RÉPONDRE | ALERTE | LIEN PERMANENT

15 VOTES



De **I.P.**

Flat4 | 17H02 | 21/01/2010 |

à **Duc du Granlac**



En même temps ce n'est pas une surprise, tout le monde savait qu'en l'élisant l'école publique aurait du souci à se faire.
Ben voilà, on y est. Merci les 53%.

RÉPONDRE | ALERTE | LIEN PERMANENT

8 VOTES



De **yalienx**

17H42 | 21/01/2010 |

à **Duc du Granlac**



Si on ne subventionne plus le privé, de nombreux enfants du privé vont revenir dans le public... ce qui aura un coût (combien ? peut-être autant, et peut-être même plus, que dans le privé, qui sait !).

Il faut arrêter de voir tout blanc ou tout noir. Si l'Etat subventionne les écoles privées, ce n'est pas uniquement pour des raisons idéologiques. D'ailleurs, vous le savez probablement mieux que moi, il n'y a pas que des riches qui mettent leurs enfants dans le privé...

RÉPONDRE | ALERTE | LIEN PERMANENT

8 VOTES



De **sbastien**

19H01 | 21/01/2010 |

à **yalienx**



Pas d'argent public pour l'enseignement privé!

Idem pour la formation professionnelle!

Lycée, formation professionnelle... 2 compétences majeures des régions.

RÉPONDRE | ALERTE | LIEN PERMANENT

1 VOTE



De **yalienx**

19H15 | 21/01/2010 |

à **sbastien**



Ce que vous semblez ne pas comprendre, c'est que si on ne donne plus cet argent aux établissements privés, on le donnera aux établissements publics... qui accueilleront par ailleurs de nombreux ex-élèves du privé.
Au total, je ne suis pas certain que ce soit positif pour le public, qui aura certes un peu plus de moyens, mais également plus d'élèves à gérer. En pratique, ce sera peut-être moins de moyens par élève du public. Donc en appauvrissant proportionnellement le public potentiellement !

Et puis, aujourd'hui, on trouve des élèves de toutes origines dans le privé (grâce aux subventions notamment). Avec une telle réforme, on transformerait les écoles privées en cercle privé (c'est le cas de le dire) pour riches.

Rendre les écoles privées totalement élitistes en n'améliorant pas le public, c'est très probablement le résultat que vous obtiendriez !

(P.S.: je dis ça alors même que mes enfants sont dans le public, alors vous voyez, je ne suis pas spécialement défenseur du privé !)

RÉPONDRE | ALERTE | LIEN PERMANENT

5 VOTES



De **sbastien**

20H03 | 21/01/2010 |

à **yalienx**



Désolé mais votre démonstration me semble plus proche d'un sophisme... sans vouloir vous offenser.

Le privé est subventionné pour son fonctionnement (obligatoire par loi) et pour de l'investissement (pas obligatoire). Je parle ici des lycées, le cas des collèges et des écoles n'est pas du ressort du

conseil régional, mais le principe reste strictement le même.

Primo il y a un soucis moral, l'argent public (nos impôts/taxes) doit être affecté au service public. Il ne doit pas servir à enrichir des personnes morales ou physiques, ni grossir leurs patrimoines (dans le cas de subventions à l'investissement). Pas besoin de développer plus, non ?

Deuxio, il n'y aura pas forcément un transvasement intégral des élèves du privé vers le public, certains parents préférant un enseignement par exemple dans une école catholique, ou n'aimant pas la mixité sociale du public, ou refusant pour x raisons d'inscrire les gamins dans le public (on en connaît tous).

Tertio, je ne crois pas du tout (je n'ai pas les projections devant moi, mais je vais les rechercher dans mes papiers pour prouver ce que je dis) à l'appauvrissement du public par un afflux massif de gamins, le montant des subventions par élèves étant supérieur au cout d'un élève dans le public. Voir le cas de la loi Carle pour les écoles maternelles, primaires et élémentaires qui dépendent des municipalités.

Enfin concernant le risque de création d'écoles pour riches. Là aussi c'est un problème politique. Personnellement je suis contre l'école privée, je serais pour faire passer à terme ces structures dans le giron public.

Il y a déjà des écoles pour riches, l'ENA, HEC?... Vous avez sans doute entendu parler de la polémique sur les grandes écoles, où on veut imposer un quota de boursier ?

Les point politiques sont sujets à débat et vous pouvez ne pas être d'accord... je vous le concède. Je vous concède aussi qu'il faut encore plus soutenir l'école publique, et qu'elle besoin de plus de moyens financiers et humains.

RÉPONDRE | ALERTER | LIEN PERMANENT

4 VOTES



De **arenzano**

à **sbastien**



ça vous regarde pas | 19H29 | 22/01/2010 |

Ce que vous appelez les privé, c'est dans l'immense majorité du faux privé..Les profs sont fournis par l'état. (établissements sous convention avec l'état). Profs avec les mêmes diplômes, passant les mêmes concours, et formés dans les mêmes IUFM. (moins payés que le public, cotisant plus pour leur retraite, et percevant moins le moment venu, pas droit à la MGEN etc.)

(Mêmes profs que le public, mais plus pauvres, seul avantage, proximité géographique)

La participation financière des parents, quand à elle, finance les bâtiments, le personnel de surveillance et administratif.

Si la cote part de l'état était reversée vers le public, seule la proportion concernant les salaires des profs serait concernée,(+ dotations par élève) puisque ce sont les seules.

Donc, imaginons que les élèves retournent vers le public, donc plus de participation des parents. Ne croyez vous pas que financièrement cela va poser problème ?

Qui va payer les équipements, bâtiments, personnel de surveillance et administratif supplémentaires pour financer l'arrivée massive de nouveaux élèves dans le public ?

Cela reviendrait, paradoxalement bien plus cher à l'état.

Un élève dans le privé revient moins cher à l'état qu'un élève du public. La différence est à la hauteur de la participation des parents au financement de l'école.

Votre équation est fausse.

RÉPONDRE | ALERTER | LIEN PERMANENT

0 VOTE



De **sbastien**

à **arenzano**



20H23 | 22/01/2010 |

Le privé est surtout catholique, les 8 500 établissements privés sous contrat, qui accueillent la quasi-totalité des élèves, sont le plus souvent rattachés à des congrégations enseignantes.

Faux privé, mais vrai cathos... Cela me pose déjà un problème, mais passons...

Le salaire des profs est bien payé par l'état, on est d'accord, mais toutes les autres dépenses ne sont pas (comme en théorie) qu'à la seule charge de l'établissement (et donc normalement des familles)

Sinon pourquoi des subventions publiques? Subventions de FONCTIONNEMENT.

Pour baisser la cote part des familles, et faire perdurer le système, on injecte massivement de l'argent public, parfois même si cela n'est pas obligatoire (voir ICT subventionnée par Malvy).

Parfois sous prétexte de mise aux normes de sécurité, ou pour équiper des laboratoires (par ex de langues en haute Garonne), on subventionne des investissements (ce qui n'est pas prévu par la loi). Investissements souvent très lourds.

Ceci contredit votre raisonnement comme quoi un enfant dans le privé revient moins cher à la collectivité, qu'un enfant dans le public.

Les collectivités territoriales (municipalités, CG, CR) payent, l'état paye (salaires des profs), les parents payent... bref tout le monde paye et pas qu'un peu et d'autres s'engraissent. Parfois ils partent même avec la caisse!

Je pourrais développer plus... Demandez, c'est toujours un plaisir d'éclairer ceux qui sont dans l'obscurité!

RÉPONDRE | ALERTE | LIEN PERMANENT 0 VOTE



De **sanluocar**
18H55 | 21/01/2010 |

à **Duc du Granlac**



même dans le privé ça se dégrade
c'est toute l'éducation qui est menacée en France à cause de ce gouvernement destructeur

RÉPONDRE | ALERTE | LIEN PERMANENT 3 VOTES



De **Thalie 54**
rêveuse | 19H59 | 21/01/2010 |

à **Duc du Granlac**



Tout à fait d'accord.
Ceci dit, les politiques ont tout intérêt à continuer à subventionner le privé... c'est là qu'ils envoient leurs enfants.

RÉPONDRE | ALERTE | LIEN PERMANENT 3 VOTES



De **amonhumbleavis**
auvergnate mais aussi auvergnate | 17H01 | 21/01/2010 |

Je me souviens en classe de 1ère, tout le lycée avait fait grève car notre prof d'histoire absente depuis trois semaines n'était pas remplacée et nous n'avions aucune perspective de remplacement ...

Le temps passe, les problèmes restent

RÉPONDRE | ALERTE | LIEN PERMANENT 3 VOTES



De **100 000 d entre nous**
meurent de faim chaque jour | 17H34 | 21/01/2010 |

à **amonhumbleavis**



Mon humble avis à moi est que :
si les grèves servaient à quelque chose, il y a longtemps que l'école serait un paradis, que le smic serait à 3000 euros (net), que les politiques seraient honnêtes, que les patrons n'exploiteraient personne...

Mais les gens qui font grève sont manipulés par des gens qui sont eux-mêmes manipulés (achetés ?) par d'autres, plus puissants. Et au lieu de s'en prendre aux vrais fautifs (les puissants), ils s'en prennent à ceux à qui on les laisse s'en prendre : les usagers, les élèves...

Bref à plus faibles qu'eux.

Re-écoutez Coluche, il le disait il y a 30 ans.

RÉPONDRE | ALERTE | LIEN PERMANENT 8 VOTES

De **armi11**

Hôtelier | 17H06 | 21/01/2010 |

Le public coûte cher, monopolise les profits potentiels, empiète sur les subventions aux écoles privées et ne rapporte rien aux amis!

RÉPONDRE | ALERTER | LIEN PERMANENT

9 VOTES

De **jpierre**

enseignant d'éducation civique retr... | 20H13 | 21/01/2010 |

à **armi11**

Empoche ta TVA et écrase-toi.

RÉPONDRE | ALERTER | LIEN PERMANENT

1 VOTE

De **armi11**

Hôtelier | 17H47 | 22/01/2010 |

à **jpierre**

Nenni l'ami!

RÉPONDRE | ALERTER | LIEN PERMANENT

0 VOTE

De **maia**

aquoiboniste | 17H06 | 21/01/2010 |

Idem en lycée.

Dans mon établissement, un prof de VSP (vie sociale et professionnelle) non nommé depuis la rentrée, la VSP étant une épreuve d'examen.

Problème différent : une prof d'arts appliqués en congés maladie répétés, dans l'attente d'un congé longue maladie, remplacée par une jeune femme issue de l'ANPE, n'ayant jamais enseigné ni même envisagé d'enseigner.

Finalement, ça lui plaît, elle a énormément travaillé pour dispenser un cours digne de ce nom (c'est aussi une épreuve d'examen), et souhaite rester.

Le hic, c'est qu'elle est vacataire : elle aura bientôt fait ses 200 heures et sera donc remerciée. Le poste restera vide.

Mais en lycée professionnel, qui s'en soucie... ?

Clap clap clap.

Supprimons des postes, après tout les enseignants sont des feignasses absentéistes, ça ne se verra même pas.

Ce sont juste les parents qui s'inquiètent et les élèves qui risquent d'échouer.

RÉPONDRE | ALERTER | LIEN PERMANENT

8 VOTES

De **nicogé**

le colporteur | 17H10 | 21/01/2010 |

je suis heureux de constater que dans certains département, les parents d'élèves réagissent (sans s'en prendre forcément aux enseignants malades...).

avec toutes ces grands écoles et ces pôle scolaire en milieu rural, les remplacements ont appelés à la quasi-disparition: la répartition dans las classe, avec comme consigne officielle et hypocritique de ne renvoyer aucun élève à la maison, sera la règle.

mobilisons-nous pour nos enfants!

par exemple, la disparition de la liste complémentaire est très préoccupante. cette mesure qui paraît une simple question de procédure administrative tend vers la précarité du métier: ça n'apportera rien aux enfants d'avoir des profs encore moins formés (les "liste complémentaire" avait une vu à long terme et des stages en IUFM).

et puis finalement, quels métiers restera-t-il? entre les délocalisation les fermetures de postes, d'écoles, d'usine, de magasins...

...

par contre, le jeune à qui on fait dire "les années précédentes, les étudiants contactés avait l'assurance d'être former à l'IUFM l'année suivante, puis d'être titularisé." se trompe un peu: la titularisation n'est pas automatique: il y a de nombreux renvois et de prolongations de scolarité tous les ans (liste complémentaire ou pas).

bien @ vous,
nicogé

www.lecolporteur.wordpress.com

RÉPONDRE | ALERTER | LIEN PERMANENT

3 VOTES



De [alabergerie](#)

alabergerie.blogspot.com | 17H16 | 21/01/2010 |

Couverture soignée, avec souvent des commentaires journalistiques à la hauteur des attentes de notre bien-aimé président. Plusieurs sources dont je n'ai pas retenu le nom, mais ptêtben qu'y avait même France-Inter dedans là-dis-donc, font état d'une manifestation de parents d'élèves *en protestation contre le trop grand nombres d'heures où les profs sont absents*, ou plus exactement de *cours non assurés pour cause de profs absents*.

C'est à dire que les énonceurs des "brèves" de ce matin, et vous avez dû les entendre aussi, ont parfois présenté cette manif comme étant *contre* l'absentéisme des profs, tout en tournant les phrases de manière à ne pouvoir être accusé de l'avoir tout à fait dit. Fortiche ! Est-ce encore une "maladresse" de formulation ?

RÉPONDRE | ALERTER | LIEN PERMANENT

6 VOTES



De [Lucius Sergius](#)

Citoyen | 19H07 | 21/01/2010 |

à [alabergerie](#)



En même temps, qui écoute ou regarde encore la propagande quasi-officielle sans la décrypter ?... Une poignée de déficients intellectuels, peut-être ? Et encore c'est tellement gros que, même pas trop malin, il faut vraiment y mettre du sien pour ne pas voir les énormes ficelles...

RÉPONDRE | ALERTER | LIEN PERMANENT

1 VOTE



De [alabergerie](#)

alabergerie.blogspot.com | 20H01 | 21/01/2010 |

à [Lucius Sergius](#)



Ouhlààà mais moi je crois qu'ils ne sont pas qu'une poignée, les déficients ; c'est tellement facile de ne pas prêter *toute* l'attention requise. C'est tellement pas naturel d'avoir *le mauvais esprit*, c'est tellement difficile d'être systématiquement celui ou celle qui toujours soupçonne, et puis c'est si dur à encaisser de savoir que les gens qui se gaussent en public d'une fumeuse "théorie du complot" ou de son énième avatar, sont justement en train de comploter un truc bien sournois, tout en se foutant bien soigneusement de ta poire.

En somme, la parano bien maîtrisée, c'est dur à chevaucher. Et puis, va savoir si on ne laisse pas passer des tas d'horreurs, parce qu'on ne sait même pas qu'elles peuvent exister.

RÉPONDRE | ALERTER | LIEN PERMANENT

2 VOTES

1 2 3 suivant › dernier »

Vous avez aimé cet article ? **Achetez votre plaque** et soutenez l'indépendance de Rue89

[Envoyez « RUE » par SMS au 81027 \(1,5 € / SMS\)](#)

En savoir plus

Connectez-vous pour entrer votre code

À LA UNE



Mariani : "Le PS rêve que le FN fasse un gros score en Paca"
Par Rémi Leroux



Taxe carbone : si elle est efficace, elle ne rapportera rien à l'Etat
Par Philippe Mahenc

LE MEILLEUR DE Rue89



Noy, Sarkozy n'a pas perçu son salaire de ministre à l'Élysée
Par Julien Martin



Voyage chez les collectionneurs de l'ultradroite
Par Jean-Baptiste Malet



Etats-Unis : pourquoi Barack Obama est-il noir ?
Par Guillemette Faure



Réforme des institutions : les politiques avant les citoyens
Par Julien Martin



Clinton transforme Internet en champ de bataille idéologique
Par Pierre Haski



Fainéants ou bosseurs : quel est le bilan des eurodéputés ?
Par Julien Martin



Sextoys : quand les garçons piquent les jouets des filles
Par Camille

LES SITES **Rue89**

- **Rue89**
- **Eco89**
- **Marseille89**

LES RUBRIQUES

- Monde
- Société
- Médias
- sports
- Politique
- Hi-tech
- Culture

LES BLOGS

- Tardi se met à table
- bobines d'inde
- Justin Blog
- Marseille89
- Zoomorama
- Sous-prof
- Ecrits d'outre-etang
- Planete89

INFORMATIONS PRATIQUES

- CGU (Conditions Générales d'Utilisation)
- Mentions légales
- FAQ (Foire Aux Questions)
- Publicité
- Contact
- Brioude référencement



SITE RÉALISÉ AVEC DRUPAL  | 2007-2010 © RUE89